



Act. 24.02.10; 20:05 Pub. 24.02.10; 22:44
Genève

Les fêtards seront soumis au détecteur de métaux

par Didier Tischler

A l'entrée d'une soirée «Spring Break», les agents de sécurité traqueront les armes blanches, toujours plus nombreuses.

«Nos agents à l'entrée des soirées, un homme et une femme, sont munis de détecteurs de métaux. Cela évite les fouilles corporelles et nous permet de saisir les armes blanches», explique Francis, patron de la société de sécurité MIB. Comme dans les aéroports, les soirées pour «djeuns» sont sous haute surveillance. La fiesta «Spring Break» prévue ce samedi au Palladium à Genève, où un millier de personnes sont attendues, n'échappera pas à la règle.

Francis estime aujourd'hui à au moins 10% le nombre de fêtards se baladant avec un couteau, un cutter ou autre dans leur poche. Pour le spécialiste, ces «armes» sont toujours plus sophistiquées. «On a retrouvé dans le sac d'une jeune fille une pointe dissimulée dans une sorte de crayon à maquillage, témoigne-t-il. Il n'est par rare non plus de voir une boucle de ceinture utilisée comme lame.» Les objets saisis sont ensuite remis à l'organisateur ou à leurs propriétaires.

Dans le canton de Vaud, on constate également une augmentation du nombre de jeunes en possession d'armes blanches.

Mais l'utilisation de détecteurs de métaux ne semble pas encore d'actualité. «Que ce soit pour les rencontres sportives à risques ou certaines soirées dansantes, les agents de sécurité pratiquent la fouille par palpation, explique Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale vaudoise. Le résultat est le même qu'avec un détecteur de métaux.»



La fête, d'origine américaine, sera très surveillée.

Info-Box

L'alcool gratuit est interdit

Réputée chaude, la soirée «Spring Break» offrira à chaque personne qui entrera, si elle le souhaite, quelques rasades de pistolet à cocktail. Laurence Fehlmann Rielle, secrétaire générale de la FEGPA (prévention de l'alcoolisme à Genève), met en garde les organisateurs. «Insister sur la sécurité est très louable, mais si parallèlement on alcoolise la clientèle, ce n'est vraiment pas très malin», prévient-elle. Et de rappeler qu'«offrir de l'alcool à plus de 15 degrés est totalement interdit par la loi fédérale».

Recommander cet article...

Par e-mail

Partager cet article sur....



Sites partenaires: agri24.ch | annabelle.ch | automobilrevue.ch | bernerzeitung.ch | dasmagazin.ch | derbund.ch | eload24.com | fuw.ch | Gratis-Inserate | Immobilien | Jobs | Jobsuchmaschine.ch | Kadermarkt | motosport.ch | newsprint.ch | Partnersuche | radio24.ch | ratschlag24.com | schweizerbauer.ch | schweizerfamilie.ch | sonntagszeitung.ch | tagesanzeiger.ch | telezueri.ch | thurgauerzeitung.ch | TVtäglich.ch | zueritipp.ch